ONE MARKET
N° 3 / MARS 2024

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

CN-ZLECAf
Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine
Côte d'Ivoire

# FOCUS : LES JEUNES AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf


- **ÉDITO:**
  Restons engagés et œuvrons pour une Afrique intégrée.....P.3
- **FOCUS:**
  Les jeunes au cœur de la mise en œuvre de la ZLECAf.....P.4
- **PANORAMA**
  Journées de sensibilisation des femmes exportatrices sur la ZLECAf.....P.23
- **ORI'DJIDJI**
  Interview avec Mme Diomandé, Entrepreneure mode " Diomy's ".....P.30


**Plus d'informations sur notre site web : www.cnzlecaf.gouv.ci**

**Fatoumata FOFANA BOUNDY**
Secrétaire Executif du CN-ZLECAf

# Restons engagés à œuvrer pour une Afrique intégrée

Depuis sa création en 2018, le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) s'est engagé dans une mission ambitieuse : promouvoir et mettre en œuvre l'Accord de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) à l'échelle nationale.

Dans cette dynamique, l'année écoulée a été marquée par une convergence des efforts pour favoriser une implication plus importante de la jeunesse. Dans son discours du Nouvel An, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, avait ouvert la voie à un engagement renforcé en déclarant 2023 comme « l'année de la jeunesse ».

En parfait accord avec cette initiative du Président de la République, le CN-ZLECAf est allé à la rencontre des jeunes pour promouvoir l'Accord et encourager l'entreprenariat, à travers des activités organisées dans plusieurs universités. Ces activités ont suscité un enthousiasme palpable parmi les jeunes, qui ont exprimé le désir de saisir les opportunités offertes par la ZLECAf.

En parallèle, des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire. Outre l'atteinte des objectifs de réunion du Comité Technique, des activités de sensibilisation, des ateliers de renforcement des capacités des Petites et Moyennes Entreprises (PME) exportatrices ont été organisés pour préparer le tissu économique local à tirer pleinement parti de cet accord continental.

Par ailleurs, le CN-ZLECAf se félicite de l'engagement du secteur privé ivoirien qui s'est traduit par le développement d'une stratégie commune, une première en Afrique !

L'année 2023 a clairement posé les jalons d'une année 2024 charnière dans la perspective de l'opérationnalisation de la ZLECAf. Pour ce faire, un plan d'actions annuel a été soumis et validé lors de la récente réunion du Comité Technique qui s'est tenue le lundi 11 mars dernier.

À l'aube d'une nouvelle ère économique pour l'Afrique, le CN-ZLECAf, en collaboration avec les autorités nationales, s'engage à œuvrer à bâtir un continent plus fort et plus uni.

**Directeur de publication**
Mme Fatoumata FOFANA BOUNDY
*Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf*

**Rédacteur en chef**
M. Bagnankowa GBANE
*Chargé de Communication*

**Infographie & Photographie**
Abdoulaye KONE
Khoalestin Landou KOUADIO

**Email**
secretariat@cnzlecaf.gouv.ci

**Site web**
www.cnzlecaf.gouv.ci

**Contacts**
Tel: +225 27 22 59 98 05
Cel: +225 07 78 29 18 10

**Situation géographique**
Cocody – Deux Plateaux Las Palmas

# FOCUS

## 2023, MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf AXÉE SUR LA JEUNESSE

L'année 2023 a été consacrée « **Année de la Jeunesse** » par son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, afin de promouvoir, entre autres, l'entreprenariat des jeunes et favoriser davantage leur insertion professionnelle. Mû par cette vision et suivant la mise en œuvre de son plan d'actions 2023, le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) a organisé des journées universitaires sur la ZLECAf.

Ces activités visaient à favoriser la vulgarisation de l'Accord auprès de sa cible estudiantine et des futurs jeunes entrepreneurs. Placées sous la Présidence du Ministère du Commerce et de l'Industrie, ces journées ont permis d'informer et de mettre en exergue les opportunités offertes par la ZLECAf.

Elles ont également servi de canal pour éduquer, sensibiliser et inspirer la jeunesse sur les perspectives économiques du continent en ce qui concerne l'Accord de la ZLECAf, tout en les incitant à s'impliquer davantage dans l'entrepreneuriat, l'innovation et le commerce intra-africain. De plus, au cours de ces activités, les participants ont été instruits sur le thème « Entrepreneuriat jeune pour conquérir le marché de la ZLECAf » par les équipes du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, de l'Agence Emploi Jeunes et de Côte d'Ivoire PME.

Une aubaine pour ces jeunes d'être informés des dispositifs institutionnels mis en place par l'Etat pour leur accompagnement dans l'entrepreneuriat. Cette initiative a, dans un premier temps, été accueillie par l'Université Internationale de Grand-Bassam (UIGB) le 17 mars 2023. Une autre étape a eu lieu à l'Université Internationale Privée d'Abidjan (UIPA), le 25 mai 2023, ensuite à l'Université de Man, avant de prendre fin à l'Université de San Pedro au mois de novembre dernier.

Lors de ces différentes rencontres, étaient présents les Représentants des Préfets de région et des Directions Régionales du Commerce des villes visitées.

S'appuyant sur l'axe six (6) de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce, le CN-ZLECAf a pu sensibiliser environ 1536 étudiants grâce à ces journées académiques.

# PANORAMA

## CONSULTATION NATIONALE SUR LE COMMERCE NUMÉRIQUE

A l'initiative du Secrétariat Général de la ZLECAf, un protocole sur le commerce numérique, en cours de négociation, a été soumis à l'examen des Etats membres de l'Union Africaine. C'est dans ce contexte, que le Comité National de la ZLECAf a entrepris des actions en faveur des parties prenantes pour une appropriation dudit protocole.

A cet effet, en collaboration avec la Direction du Commerce Electronique, il a organisé, le jeudi 03 août 2023, à la salle Ebène de l'hôtel TIAMA, sis dans la commune du Plateau à Abidjan, une consultation nationale sur le commerce numérique.

Cette initiative a permis de consulter les principales parties prenantes nationales et de lancer officiellement le processus de l'élaboration de la stratégie nationale et de mise à niveau du cadre institutionnel et règlementaire du commerce électronique de la Côte d'Ivoire.

Les parties prenantes telles que l'administration publique, le secteur privé et la société civile, impliquées dans le commerce numérique en Côte d'Ivoire, étaient fortement représentées à cette rencontre.

L'activité a été enrichie par une série d'allocutions dont celle du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane DIARRASSOUBA, qui a d'abord exprimé sa gratitude à la Coopération Allemande à travers la GIZ pour son appui au renforcement de la compétitivité des entreprises ivoiriennes. Selon lui, une participation accrue et diversifiée au commerce international permettrait de tirer parti d'une demande et d'une innovation illimitées de la chaîne d'approvisionnement, et constituerait une condition essentielle de la transformation économique de l'Afrique.

Aussi, notons quelques temps forts tels qu'une présentation de l'évolution du commerce électronique en Côte d'Ivoire et ses avantages faite par Monsieur Gaston ESMEL, Directeur du Commerce Electronique, et un panel portant sur le thème : « Les enjeux et les défis du commerce électronique en Côte d'Ivoire ». Ces interventions ont permis aux participants d'en savoir plus sur le commerce électronique.

Les principaux défis relevés pendant le panel étaient les suivants : le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire, le suivi et la sécurisation des transactions du commerce électronique, le développement de la culture numérique en faveur des populations, la professionnalisation des métiers intervenant dans le commerce électronique, la redynamisation de la Poste de Côte d'Ivoire et bien d'autres.

Les échanges ont également permis de mettre en lumière les enjeux du commerce électronique au niveau national, tels que : le développement de la confiance numérique, le renforcement de la compétitivité des entreprises sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, l'élargissement de l'assiette fiscale, la création d'emplois pour les femmes et les jeunes…

Enfin, Dr GUIBESSONGUI N'datien Séverin, Expert ivoirien en droit des télécommunications et des TIC, consultant de la GIZ, a présenté le projet de protocole 2.0 sur le commerce numérique et son analyse critique. Il s'en est suivi des échanges avec les participants en vue d'améliorer et de valider l'analyse critique portant sur les dispositions du projet de protocole. Les participants ont finalement adopté, après la prise en compte de leurs propositions, les observations de l'atelier relatives aux dispositions du projet de protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique, à soumettre au Secrétariat Général de la ZLECAf pour le compte de la Côte d'Ivoire.

PANORAMA

# LE SECTEUR PRIVÉ MALGACHE APPRÉCIE LE POTENTIEL IVOIRIEN

Du 19 au 21 juin 2023, au cours d'une mission de travail et d'échanges, la Directrice Exécutive du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires, et ancienne Ministre du Commerce de Madagascar, Madame Eva RAZAFIMANDIMBY, a visité plusieurs institutions économiques de la Côte d'Ivoire. Ce voyage de benchmarking avait pour objectif de permettre aux acteurs du secteur privé de Madagascar de s'inspirer des bonnes pratiques ivoiriennes en matière de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf.

Des visites auprès des acteurs clés de l'administration publique et du secteur privé ont eu lieu. A cet effet, une visite au Comité National de la ZLECAf, a permis à la représentante malgache de s'imprégner du modèle d'institutionnalisation dudit Comité et d'être informée sur l'état des lieux de la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire.

D'autres visites de travail ont été faites à la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), à Côte d'Ivoire Export (CI-Export), au Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), à la Direction Générale des Douanes Ivoiriennes ainsi qu'au Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), avec pour but principal d'apprendre davantage sur les missions de ces différentes structures et de mieux comprendre leurs implications dans la promotion des exportations et des investissements en Côte d'Ivoire. Ces séances de travail ont également été l'opportunité de mettre en évidence tous les acquis de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne le commerce extérieur.

Au-delà des échanges avec l'administration publique, l'ancienne Ministre du Commerce de Madagascar a pu communiquer avec le Directeur Exécutif de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Stéphane AKA-ANGHUI et ses collaborateurs. Ce fut une lucarne pour présenter le rôle et les objectifs de cette Confédération et surtout de montrer l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Par ailleurs, les efforts faits par le Gouvernement

ivoirien pour l'industrialisation et la mise en place de plusieurs zones industrielles, en faveur des opérateurs économiques, ont été mis en évidence.

Très satisfaite du parcours présenté et des efforts déployés par le Gouvernement ivoirien dans le développement de ses zones économiques, l'ancienne ministre du Commerce de Madagascar s'est réjouie de la rapidité avec laquelle ce projet a été réalisé.

La série des visites, dans le cadre du voyage de benchmarking, a pris fin avec une audience au Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane DIARRASSOUBA.

Au sortir de ces échanges, l'hôte a exprimé sa satisfaction. Selon elle, le secteur privé de Madagascar a voulu s'inspirer des bonnes pratiques de la Côte d'Ivoire, car, en si peu de temps, un Comité National a été mis en place, avec des mesures spécifiques, pour saisir les opportunités offertes par la ZLECAf.

Rappelons que l'année dernière, une première délégation Malgache du Ministère de l'Industrialisation du Commerce et de la Consommation, s'était déjà rendue en Côte d'Ivoire, dans l'optique de s'imprégner des dispositions prises par le Gouvernement Ivoirien à travers le CN-ZLECAf et comprendre l'implication des acteurs clés de l'administration publique et du secteur privé, pour une implémentation de la ZLECAf à Madagascar.

Force est de constater que le modèle ivoirien suscite également l'intérêt d'autres pays africains, grâce à l'implication de toutes les parties prenantes telles que le secteur public, secteur privé et la société civile dans la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf.

# PANORAMA

## RÉUNION CONSULTATIVE PRÉPARATOIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAf

Le mardi 7 février 2023, s'est tenue dans les locaux du CN-ZLECAf, sis à Cocody, Deux-plateaux Las Palmas, une réunion consultative préparatoire de la 11ème réunion du Conseil des Ministres (CDM) de la ZLECAf, qui a eu lieu du 11 au 12 février 2023 à Gaborone, au Botswana.

Premièrement, l'objectif général de cette réunion était de faire l'état des lieux de la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national. Deuxièmement, cette séance de travail avait pour but de permettre aux experts chargés des négociations sur les Règles d'Origine et le projet de règlement sur les Zones Economiques Spéciales (ZES) de faire l'état des lieux des négociations continentales, de présenter les points en suspens et d'identifier les points d'intérêts afin de faciliter la formulation de la position ivoirienne.

Les différentes recommandations issues de la réunion ont permis de définir au mieux la position ivoirienne dans le cadre des négociations. Dans cette dynamique, des éléments de langage ont été aussi élaborés en prélude à la 11ème réunion du Conseil des Ministres de la ZLECAf.

Cette rencontre a enregistré la participation des différentes structures membres du Comité Technique du CN-ZLECAf. Ce fut aussi l'occasion pour le nouveau Directeur Général du Commerce Extérieur, Dr Kalilou Sylla, de faire connaissance, pour la première fois, avec les membres du Comité Technique du Comité National.

C'est le lieu de rappeler que le Comité Technique est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf, dont la mission principale est d'appuyer les experts et les négociateurs ivoiriens de la ZLECAf en conduisant les réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord.

Dans l'optique d'élaborer un plan opérationnel et stratégique pour le déploiement du projet d'appui à

# PANORAMA

## ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

la ZLECAf, le CN-ZLECAf avec l'appui technique de la coopération Allemande à travers la GIZ, a organisé un atelier, du 23 au 24 février 2023, à Abidjan.

Cet atelier qui a enregistré la participation de toutes les parties prenantes, a réuni cinquante (50) participants, venant du CN-ZLECAf, des Ministères Techniques, des Douanes, des structures d'encadrement des PME, des faitières des PME, de la société civile et autres organisations et associations professionnelles impliquées dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Le but principal était de créer un cadre d'échanges avec les parties prenantes, afin de planifier les activités en tenant compte des lignes d'intervention du projet et de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

Cet atelier a été une opportunité de présenter aux participants l'état des lieux de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, faire le bilan des activités du projet d'appui déployés en 2022, et de suggérer un plan stratégique et opérationnel du projet pour l'année 2023.
Bien avant la tenue de cette activité, une approche méthodologique et participative a été adoptée. A cet effet, une analyse documentaire et des consultations ont été réalisées avec les principaux acteurs de mise en œuvre du projet.

Durant l'atelier, des discussions ont été organisées en plénière et en travaux de groupes. Les participants ont été invités à constituer cinq (5) groupes de travail tenant compte des différentes lignes d'intervention du projet.

Ainsi, les participants ont, ensemble, défini les activités pertinentes et réalistes à mettre en œuvre au cours de l'année 2023, en considération des cibles, des parties prenantes, d'indicateurs mesurables à inclure pour le déploiement de chaque activité.

Notons que l'atelier de planification a enregistré la participation de Mme Konan Clémence, Directrice de la Coopération Internationale et Régionale, représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qui n'a pas manqué d'adresser des remerciements à la Coopération Allemande à travers la GIZ pour son soutien technique et financier très apprécié par le Gouvernement ivoirien.

des acteurs clés, l'intensification de la communication autour des résultats du projet, la vulgarisation de l'Accord auprès des parties intéressées; notamment les services publics et parapublics, les PME, les jeunes entrepreneurs, les start-up. Il s'agit d'actions menées au-delà des faîtières et auprès de la société civile à travers l'organisation d'activités de sensibilisation, d'information et de formation, l'initiation des actions de renforcement des capacités des PME/PMI et TPME sur la gouvernance et la gestion des entreprises, la culture de la qualité des produits et de service, et également sur les mécanismes d'exportation et du commerce extérieur.

Aussi, s'exprimant au nom de Mme Fatoumata Fofana BOUNDY, Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, Madame N'GUESSAN Marie Clarence s'est réjouie de l'appui constant qu'apporte la GIZ au Comité National, qui contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés.

Quant à Madame Roseline Fischer, Directrice de la composante du projet d'Appui à la ZLECAf à la GIZ, elle a insisté sur l'importance des résultats de cet atelier de planification opérationnel du projet d'appui à la ZLECAf.

En ce qui concerne les recommandations faites par les parties prenantes sur la mise en œuvre du projet d'appui, il convient de retenir : l'implication

# PANORAMA

## 3EME CONSULTATION NATIONALE DES FEMMES DANS LE COMMERCE

La troisième consultation nationale des femmes dans le commerce a eu lieu, le jeudi 13 juillet 2023, dans la ville de San-Pedro. Cette activité fait partie d'une série de consultations nationales initiées par le CN-ZLECAf, en collaboration avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, avec l'appui technique et financier de la Coopération Allemande à travers la GIZ.

Destinée aux femmes exportatrices, entrepreneures et transformatrices, cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe six (6) de la stratégie nationale de la ZLECAf, qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.

L'objectif de la consultation était de faire un diagnostic participatif des besoins des femmes dans le commerce, en vue d'élaborer des propositions de mesures d'accompagnement dans leurs activités commerciales transfrontalières.

Il s'est agi en particulier de faciliter la compréhension des fondamentaux de l'Accord de la ZLECAf et ses implications, de présenter les opportunités offertes par l'Accord de la ZLECAf, de relever les contraintes et défis à l'accès au marché des femmes exportatrices, et de formuler des propositions pertinentes pour leur intégration dans le commerce intra-africain.

Au cours de cette consultation, une présentation sur l'Accord, a permis aux participantes d'avoir une connaissance approfondie des opportunités qu'offre la ZLECAf. Aussi, les échanges ont été enrichis par un partage d'expériences.

Ensuite, des séances de discussions se sont déroulées essentiellement en plénière et ont permis de collecter des informations répondant à l'identification des besoins et intérêts des femmes exportatrices en matière de commerce transfrontalier et de financement.

Etaient réunies à cette activité, 87 femmes exportatrices, commerçantes et transformatrices, issues de plusieurs structures féminines de la ville de San Pedro.

Cette journée de consultation a été meublée par des discours introductifs des différentes autorités de la ville dont Monsieur Claude Yao Kan, Représentant du Préfet ainsi que Messieurs N'GUESSAN Silvanius et SAVANE Amadou, représentants respectivement le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

En tant qu'acteur clé de la réalisation de cette activité, le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf était présent à cette consultation. A cet effet, Mme Matieni BAMBA, Représentante de Mme le Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf, a saisi cette lucarne pour sensibiliser les femmes à s'approprier l'Accord de la ZLECAf, tout en soulignant l'importance de se former, en allant à la recherche de la connaissance afin d'avoir les rudiments nécessaires, pour jouer un rôle important dans l'implémentation de la ZLECAf.

# PANORAMA

## SÉMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE LA ZLECAf

Dans l'optique de renforcer les capacités des parties prenantes sur le protocole sur l'investissement, dans le cadre de la ZLECAf, le Comité National de la ZLECAf, a tenu un séminaire du 24 au 28 juillet 2023 à Grand-Bassam.

Les objectifs de ce séminaire étaient d'une part de renforcer les capacités des agents des secteurs public et privé, ainsi que des parties prenantes en Côte d'Ivoire, de les sensibiliser au sujet du Protocole de la ZLECAf sur les investissements. D'autre part, cette activité visait à échanger sur la réalisation d'une étude nationale pour informer les acteurs pertinents sur le traitement des questions relatives aux investissements et, en particulier, sur la nouvelle gouvernance introduite par le Protocole de la ZLECAf sur les investissements.

L'idée est de fournir un appui technique ciblé à la République de Côte d'Ivoire pour assurer une meilleure mise en œuvre du nouveau Protocole de la ZLECAf sur l'investissement.

Ce séminaire, organisé avec l'appui technique de la GIZ, a permis aux membres du Groupe de Travail Thématique sur l'investissement en Côte d'Ivoire de passer en revue les notes explicatives des dispositions du Projet de Protocole de la ZLECAf sur l'investissement. Aussi, ont-ils mis à disposition leurs compétences à l'effet de dégager un tableau de convergences et de divergences entre le Protocole de la ZLECAf et les textes de la Côte d'Ivoire dans la gouvernance sur l'investissement.

# PANORAMA

## SYMPOSIUM DES JEUNES DE LA ZLECAf, UN COLLOQUE ATTENDU POUR LA JEUNESSE AFRICAINE

C'est sur le thème « Lighting the Future for Youth in Trade» que s'est tenu du 21 au 23 août 2023, le symposium inaugural des jeunes de la ZLECAf. Avec plus de 1000 participants, tant en présentiel que virtuellement, cette initiative a regroupé plusieurs hauts représentants des Etats membres de l'Union Africaine, des ministres de la jeunesse et des jeunes députés.

Organisé en partenariat avec le Gouvernement Ivoirien, le symposium a servi de plateforme d'échanges entre valeureux jeunes entrepreneurs, décideurs politiques et autres institutions financières. Des échanges axés sur le développement et l'avenir des jeunes dans le commerce en vue de prendre en compte toutes les recommandations pertinentes pour l'élaboration du protocole des femmes et des jeunes dans le commerce.

Lors de cette rencontre, plusieurs points forts ont été à l'ordre du jour, notamment la tenue de huit (08) panels de haut niveau aux sujets novateurs et l'exposition des produits dits « made in africa ». Ces panels ont été animés par des jeunes entrepreneurs africains. Les discussions ont, en général, porté sur des sujets allant du rôle de la ZLECAf dans la promotion de la paix, passant par l'industrie créative, à la dynamique «Africa Youth Trade Debate Challenge», où des universités de toute l'Afrique ont débattu du protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes, qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cet outil continental.

Notons un fait marquant, lors de la toute première séance, où le Secrétaire Général de la ZLECAf, S.E.M Wamkele MENE, a tenu une discussion ouverte avec les participants durant laquelle il a partagé sa pleine vision pour la jeunesse dans le cadre de la ZLECAf.

L'événement qui a débouché sur la création d'un comité de la task-force jeunesse, permettra de défendre le point de vue des jeunes dans les processus d'élaboration des politiques de la ZLECAf, montrant ainsi que les jeunes ne sont pas seulement une représentation de l'avenir, mais aussi le présent, et qu'ils sont prêts à façonner la trajectoire du commerce en Afrique. Il faut préciser que le symposium a permis aux jeunes de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques de la ZLECAf, offrant des possibilités de réseautage et de mise à disposition des compétences et des connaissances sur l'Accord de la ZLECAf et ses protocoles.

A l'instar du Secrétariat Général de la ZLECAf, la Côte d'Ivoire, qui ne reste pas en marge de la vulgarisation des opportunités de la ZLECAf, met en œuvre, à travers les activités du CN-ZLECAf, des consultations nationales des jeunes et des femmes dans le commerce en vue d'affiner leurs connaissances sur l'Accord de la ZLECAf et les préparer à tirer pleinement profit de l'Accord. De plus, en 2023, le Comité National a également fait un focus sur la sensibilisation des jeunes sur la ZLECAf.

PANORAMA

# RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE (GTT) SUR LE COMMERCE NUMÉRIQUE

Le Comité National est composé de trois organes, dont le Comité Technique (CT), qui est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf. Il dispose de Groupes de Travail Thématique (GTT), chargés de conduire des réflexions sur les problématiques se rapportant aux différents protocoles sur la ZLECAf.

Le rôle de ces GTT est de préparer les négociations, harmoniser les stratégies nationales existantes, échanger sur les questions clés et de définir les positions nationales.

Tenant compte du nombre de protocole existant dans le cadre de la ZLECAf, le Comité Technique dispose à ce jour de huit (08) GTT sur :

- Le commerce des marchandises;
- Le commerce des services;
- L'Organe de Règlement des Différends (ORD);
- Les Droits de la Propriété Intellectuelle (DPI);
- Les politiques de concurrence;
- Les investissements;
- Le Commerce numérique;
- Les femmes et les jeunes dans le commerce.

S'agissant du GTT sur le commerce numérique, une réunion de ses membres s'est tenue le 31 août dernier, avec pour objectif de partager et consolider les observations et propositions sur le projet de protocole 2.0 sur le commerce numérique.

Cette séance de travail a réuni les acteurs clés intervenant dans le commerce numérique en Côte d'Ivoire. Au cours de ladite réunion, une présentation relatant le rapport des précédentes réunions nationales et continentales a été faite.

Ensuite, les participants ont porté une analyse critique sur les travaux du Consultant national sur le protocole 2.0 sur le commerce numérique. A cet effet, chaque article a été passé au peigne fin pour recueillir les observations et propositions des membres du GTT. Les observations avaient trait à des propositions sur quelques articles tels que : l'article 1 relatif à la présentation, l'article 10 sur le commerce sans papier, l'article 28 sur les communications électroniques commerciales non sollicitées et bien d'autres.

Enfin, toutes les observations jugées pertinentes et validées par les membres du GTT sur le commerce numérique, ont été retenues et consolidées avec celles du Consultant recruté avec l'appui de la Coopération Allemande à travers la GIZ.

# PANORAMA

## ZLECAf EN CÔTE D'IVOIRE : LES JEUNES EXPORTATEURS DE LA VILLE DE MAN CONSULTÉS

N°3 / MARS 2024

Dans le secteur du commerce transfrontalier, les jeunes qui représentent 60% de la population africaine sont un levier important dans le développement et la diversification économique. La ZLECAf, constitue une opportunité pour les jeunes, dans la mesure où elle offre un cadre d'élargissement de leur part de marché. Cette dernière leur permettra d'accéder à de nouveaux marchés en Afrique.

C'est dans ce cadre que le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf), avec l'appui technique de la GIZ, a organisé dans la ville de Man, la 2eme consultation nationale des jeunes dans le commerce, le jeudi 14 septembre 2023.

Cette consultation visait à recueillir les besoins, préoccupations et recommandations des jeunes en vue de les inclure dans le protocole des femmes et des jeunes dans le commerce en cours de négociation.

Mettre en avant l'axe six (6) de la stratégie nationale de la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce, était l'orientation majeure de cette seconde consultation.

Cette activité fait suite à la première consultation qui s'est tenue dans la ville d'Abidjan le 18 novembre 2022. Elle était destinée aux jeunes exportateurs, commerçants transfrontaliers, entrepreneurs et transformateurs de ladite ville.

La consultation a vu la participation effective de 61 jeunes issus des organisations (associations, entreprises individuelles, syndicats...) évoluant dans le commerce inter-étatique et intérieur.

Etaient présents à cette activité, les différentes autorités de la ville de Man, dont Monsieur Yacouba OUATTARA Secrétaire Général, Représentant du Préfet de la ville et Monsieur Koffi Koffi Célestin, Représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Cette rencontre a aussi été un canal pour instruire les jeunes exportateurs sur les commodités, les mesures et les implications de l'Accord de la ZLECAf pour l'accès aux marchés africains et formuler des recommandations pertinentes qui leur permettront de mieux intégrer et de participer de manière effective à la mise en œuvre de la ZLECAf.

Au cours de la rencontre, une présentation, faite par l'équipe du CN-ZLECAf, a permis aux participants d'avoir une connaissance sur les enjeux de la ZLECAf.

De plus, les échanges ont porté sur un partage d'expériences, des séances de discussions avec les jeunes entrepreneurs et exportateurs, afin d'identifier leurs besoins spécifiques et prendre en compte leurs recommandations.

La consultation s'est appuyée sur une démarche qualitative pour le recueil de données primaires devant permettre l'analyse et la formulation de recommandations. Il s'est agi d'un échange avec les participants sur la base d'un guide d'entretien structuré.

Au titre des recommandations, il convient de retenir: l'élaboration d'un mécanisme pour renforcer la sensibilisation aux opportunités de la ZLECAf, l'amélioration de l'accès à l'information et la formation, la facilitation de l'accès au financement, la mise en place d'un plaidoyer avec toutes les instances et les parties prenantes pour l'uniformisation et la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que la simplification des procédures douanières au niveau national et régional.

A travers des propos de sensibilisation, Monsieur Ange Boly ZOHOU, Représentant du Secrétaire Exécutif du CN-ZLECAf Madame Fatoumata Fofana BOUNDY, a invité l'ensemble des jeunes commerçants à se rapprocher des autorités compétentes en la matière pour l'obtention d'informations pertinentes à la conduite de leurs activités, les rassurant du partage de leurs préoccupations dans les négociations continentales pour la conclusion du protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce.

PANORAMA

# LA CÔTE D'IVOIRE ET LA RDC AMBITIONNENT UN RENFORCEMENT DE LEURS ÉCHANGES COMMERCIAUX

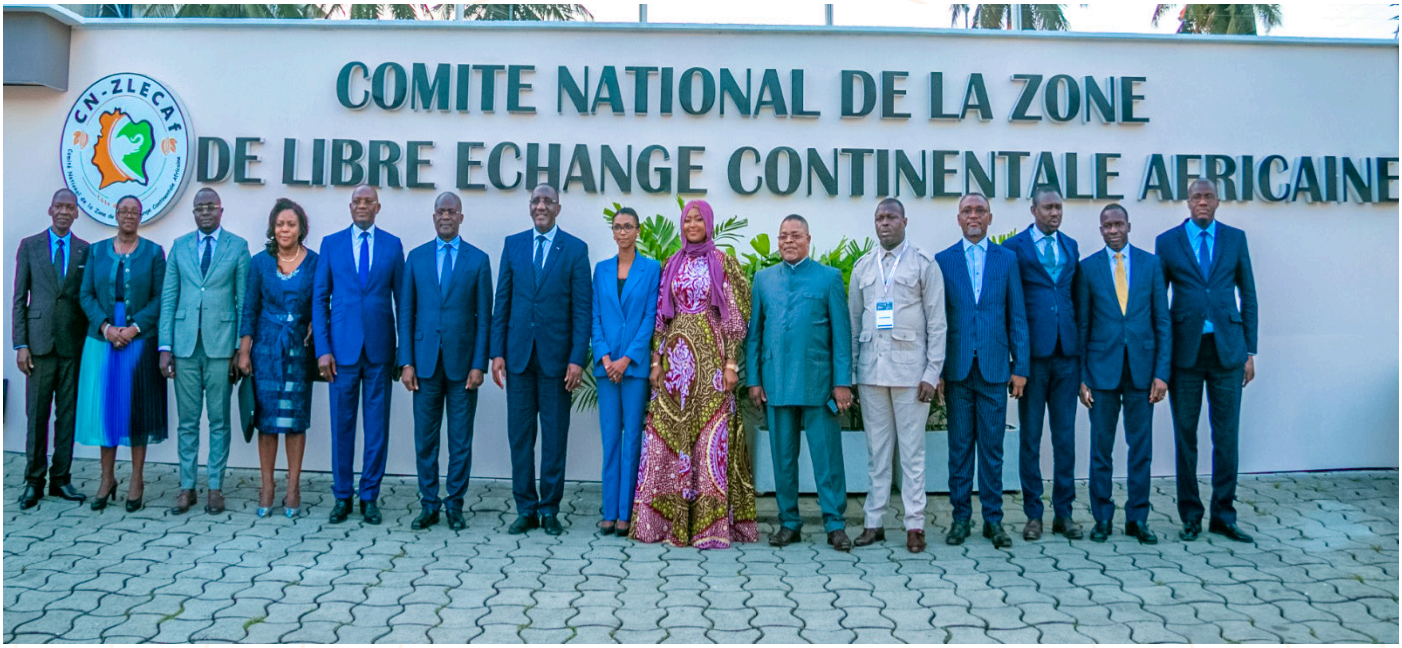


N°3 / MARS 2024

Dans le cadre de la 9e édition du Business Forum de Makutano, premier réseau des affaires d'Afrique centrale qui s'est tenue les 20 et 21 septembre 2023 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, une délégation de la République Démocratique du Congo (RDC) s'est rendue à Abidjan, en vue de promouvoir la marque économique « Invest in RDC » et créer des opportunités d'affaires avec la Côte d'Ivoire.

Au cours de cette visite, regroupant plusieurs Ministres du Gouvernement Congolais, le Ministre du Commerce Extérieur de la RDC, Monsieur Jean-Luc BUSA, a été reçu par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane DIARASSOUBA, dans les locaux du Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (CN-ZLECAf).

Cette rencontre a permis à la délégation congolaise d'être informée de l'état des lieux de la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire.

Le Ministre DIARRASSOUBA, également Président du Comité Technique du CN-ZLECAf, s'est réjoui de cette visite, qui contribue au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Il a partagé avec son homologue, les meilleures pratiques de la Côte d'Ivoire en termes d'institutionnalisation d'un Comité National et de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf.

Un accent a aussi été mis sur les initiatives prises par le Gouvernement Ivoirien en ce qui concerne

la transformation structurelle de l'économie. Des initiatives qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de la politique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, avec son projet "Côte d'Ivoire Solidaire" et sa vision "Côte d'Ivoire 2030" qui consistent à travailler à l'effet d'augmenter le volume du revenu par tête d'habitant.

Ce qui se décline dans un plan stratégique dénommé Plan National de Développement (PND) qui est à sa 3ème génération avec le PND 2021-2025 qui représente une valorisation de 59 000 milliards FCFA, porté à environ 74% par le secteur privé.

Quant au Ministre Congolais, il a signifié la volonté des Premiers Ministres de chacun des deux pays de travailler en étroite collaboration afin de rehausser leurs échanges commerciaux.

Aussi, a-t-il indiqué que cette rencontre a été enrichissante pour lui, car la RDC a voulu s'inspirer du modèle ivoirien dans le cadre de la ZLECAf, relativement à cette vision africaine d'intégration économique et commerciale. Dans cette optique, il envisage envoyer à Abidjan une équipe qui réalisera une mission, pour accélérer l'augmentation du niveau des échanges commerciaux et des investissement entre les deux pays, cela pour favoriser l'atteinte des résultats liés à l'exécution des actions relatives à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

PANORAMA

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PME EXPORTATRICES SUR LA ZLECAf

Le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) a animé, du 2 au 6 octobre 2023 au Grand Hôtel, un atelier de renforcement des capacités, avec pour cible principale les entreprises et PME exportatrices.

L'objectif de ces cinq (05) jours de formation était de renforcer les capacités des entreprises et PME exportatrices sur les obstacles techniques pour le commerce, les outils d'analyse & d'accès aux marchés et les préférences des consommateurs.

Au cours de cette semaine d'échanges, différents experts, dans le domaine du commerce, de l'exportation mais également du marketing digital, ont fait des présentations interactives en s'appuyant sur des outils techniques innovants à s'approprier pour une préparation optimale des producteurs locaux concernés.

Les experts ont animé des sessions de formation sur les obstacles techniques pour le commerce, les outils d'analyse & d'accès aux marchés et les préférences des consommateurs. En ce qui concerne le module sur les préférences des consommateurs, il a mis en évidence des informations sur les matières premières nécessaires à l'emballage et au conditionnement des produits ciblés.

Aussi, les trente-cinq (35) PME présentes, ont pris part à des exercices pratiques, notamment dans le cadre de l'utilisation des outils d'analyse & d'accès aux marchés (Trade map, market access, export potentiel Map).

L'activité qui s'est tenue, avec l'appui technique de la GIZ, a été marquée par la présence de Monsieur Assemian YAO, Conseiller Technique, Représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qui a encouragé les actions menées par le Comité National de la ZLECAf en vue d'offrir aux producteurs locaux la visibilité nécessaire pour la commercialisation de leurs produits.

Quant au Représentant de la Secrétaire Exécutive du CN-ZLECAf, Monsieur ZOHOU Boly, il a exhorté les producteurs locaux évoluant dans les secteurs d'activités concernés par l'atelier à apprendre davantage sur les principaux obstacles au commerce et à s'approprier l'Accord de la ZLECAf.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'axe 5 de la stratégie nationale de la ZLECAf, à savoir la mise à niveau des producteurs et des produits, a donc permis aux participants d'être aptes à exploiter les outils d'analyse et d'accès au marché, afin d'une part, de savoir comment conditionner leurs produits en tenant compte des normes et procédures de packaging et d'exportation pour faciliter leur pénétration sur les marchés cibles. Puis, d'autre part, d'être désormais familiarisés avec les thématiques relatives au e-commerce, aux réglementations techniques mais surtout aux préférences des consommateurs afin de pouvoir présenter un réel avantage comparatif.

PANORAMA

# MISE À DISPOSITION D'UN FONDS D'AJUSTEMENT POUR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA ZLECAf

Réuni à Kigali le 9 octobre dernier lors de la tenue de la première réunion de son conseil d'administration, le Fonds d'ajustement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a entamé des tractations en vue de remplir ses missions dans les plus brefs délais.

Notons que le fonds d'ajustement qualifié « d'historique » est estimé entre 5 et 10 milliards de dollars US.

Créé par le Secrétariat Général de la ZLECAf et Afreximbank, la banque africaine d'import-export, l'objectif de ce fonds est d'apporter une aide particulière aux pays africains et aux entreprises du secteur privé aux fins d'une meilleure adaptation du nouvel environnement commercial libéralisé établi, en vertu de l'accord portant création de la ZLECAf.

Bien élaboré, ledit fonds d'ajustement se compose en effet de trois (3) sous-fonds : le fonds de base, le fonds général et le fonds de crédit.

Le fonds de base sera axé sur les différentes pertes de recettes tarifaires, pour ainsi dire qu'il consistera en des contributions des États parties, des subventions et des fonds d'assistance technique à mesure que les tarifs seront progressivement éliminés.

Le fonds général quant à lui, permettra le financement du développement d'infrastructures propices au commerce. Et enfin, le fonds de crédit se déterminera à la mobilisation des fonds commerciaux pour apporter un soutien conséquent aux acteurs du secteur privé.

Selon S.E.M WAMKELE MENE, Secrétaire Général de la ZLECAf, cette première réunion du Conseil d'administration du Fonds d'ajustement de la ZLECAf annonce une étape importante dans la mise en œuvre réussie de l'Accord de libre-échange. Pour lui, la collaboration avec Afreximbank, permettra de fournir le soutien nécessaire aux Etats parties et aux entités privées par l'intermédiaire du Fonds d'ajustement. Il a, par ailleurs, indiqué que le Conseil d'Administration du Fonds est composé d'experts et de dirigeants du continent, qui prendront les mesures nécessaires pour garantir le respect de toutes les règles et réglementations.

Avec le lancement du fonds, c'est l'une des étapes les plus importantes dans la mise en place des mécanismes de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine qui vient d'être franchie, en espérant que toutes les parties concernées puissent en tirer pleinement profit.

# PANORAMA

## JOURNÉE DE SENSIBILISATION DES FEMMES EXPORTATRICES

Le Comité National de la Zone de Libre-échange Continentale africaine (CN-ZLECAf), s'est évertué, au cours de l'année 2023, à mettre en œuvre l'axe six (6) de la stratégie nationale qui est la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce. A cet effet, il a initié une série de journées de sensibilisation des femmes exportatrices sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLECAf).

Ces activités se sont respectivement déroulés dans trois villes de la Côte d'Ivoire, à savoir le 7 novembre 2023 à Yamoussoukro, le 9 novembre 2023 à Bouaké et le 14 novembre 2023 à Abidjan.

Les temps forts de ces activités étaient les interventions du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, ainsi que des experts de l'Agence Côte d'Ivoire Export, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.

A travers des présentations et des échanges, les femmes exportatrices ont été informées des opportunités offertes par la ZLECAf. Elles ont aussi amélioré leur niveau de connaissance sur les étapes nécessaires à l'exportation, les mesures et facilités de la ZLECAf pour accéder aux marchés africains. Enfin, elles ont été encouragées à une participation active dans le commerce intra-africain sous l'égide de la ZLECAf.

Etaient présents à ces journées de sensibilisation les différentes autorités des villes visitées. Il s'agissait entre autre des représentants des préfets de région, des mairies ainsi que des directions régionales du Ministère du Commerce et de l'Industrie et du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Avec une cible variée, constituée de femmes exportatrices, commerçantes transfrontalières, transformatrices, productrices et opératrices économiques, ainsi que toutes les femmes intéressées ou impliquées dans le commerce, ces journées ont permis de renforcer les capacités des femmes sur les outils opérationnels ainsi que l'exportation dans le cadre de la ZLECAf, contribuant ainsi à l'autonomisation et à l'épanouissement des entrepreneures en Côte d'Ivoire.

# PANORAMA

## L'EGYPTE ACCUEILLE LA 3ème FOIRE DE L'IATF

Le Caire, capitale égyptienne, a abrité du 9 au 15 novembre 2023, la Foire Intra-Africaine (IATF). Axée sur la connectivité, le thème de cette année portait sur « le marché de la ZLECAf».

Organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en collaboration avec l'Union africaine et le Secrétariat Générale de la ZLECAf, cette troisième (3ème) édition, a vu la participation du Ministre Ivoirien du Commerce et de l'Industrie, qui a conduit une délégation d'hommes d'affaires et d'officiels, afin de permettre à la Côte d'Ivoire de faire connaître ses potentialités économiques, culturelles, touristiques, artisanales et favoriser par la même occasion l'assistance des entreprises ivoiriennes à l'export.

Plusieurs jeunes entrepreneurs ivoiriens ont également participé à cet évènement en vue de promouvoir les produits *made in* Côte d'Ivoire.
Durant sept (07) jours, l'honneur a été donné à la délégation ivoirienne de renforcer les relations économiques et commerciales entre notre pays et ses partenaires africains, mais plus important, de contribuer inéluctablement à la promotion des exportations et accroître l'expansion du commerce extérieur.

Avec des perspectives uniques, l'IATF 2023 se résume à plus de 1 600 exposants, 35 000 visiteurs, et des accords commerciaux et d'investissement d'une valeur d'environ 43 milliards de dollars conclus lors de l'événement.

Il est important de savoir que, grâce à la ZLECAf, l'Afrique dispose d'outils et de potentialités énormes qui lui permettront de franchir un cap décisif pour son intégration économique.

La prochaine édition 2025 se tiendra à Alger en Algérie, comme l'a annoncé le Président du Conseil Consultatif, S.E.M Olusegun OBASANJO, au cours de la conférence de presse de clôture.

PANORAMA

# LE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE SUR L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS FAIT LE BILAN

Restituer l'ensemble des dix réunions antérieures axées sur le protocole des organes de règlement des différends (ORD), était l'objectif de la tenue de la première réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) du protocole sur les ORD de la ZLECAf. Cette rencontre a eu lieu, le jeudi 09 novembre 2023, au Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) sis à Cocody, Deux-plateaux vallons – Abidjan. Elle a rassemblé près d'une dizaine de membres dudit GTT.

Suivant l'ordre du jour, le mot de bienvenue a été prononcé par le représentant du CNDJ, Monsieur Bidi. Par la suite, Madame Allou, Représentante de Madame le Secrétaire Exécutif du CN ZLECAf, a situé le cadre de la réunion, tout en rappelant le rôle très important des GTT, qui consiste entre autres, à porter des réflexions sur le contenu du protocole, relatif à l'organe de règlement des différends, pour définir la position de la Côte d'Ivoire sur des questions précises et aider à la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf.

Une présentation faite par le Sous-Directeur à la Direction de la Coopération Internationale et Régionale (DCIR), Monsieur Félix Kouakou, a permis aux participants d'être informés sur l'ancrage juridique, les organes de gouvernance, les structures du protocole sur les règles et procédures relatives au règlement des différends.

Par la suite, une restitution des dix (10) réunions sur le protocole de règlement des différends et un état des lieux des travaux relatifs au protocole de règlement des différends ont été faits. Les membres ont pu cerner les détails, les résultats et les sujets de réflexions des dix (10) réunions tenues sur ledit protocole.

Après avoir félicité le CN-ZLECAf pour les actions de vulgarisation et de promotion de l'Accord jusqu'ici réalisées, les membres ont fait observer que les magistrats s'intéressent de plus en plus aux questions de la ZLECAf en profitant pour faire un plaidoyer pour une association réelle des magistrats dans la ZLECAf, depuis les négociations à l'opérationnalisation.

Plusieurs recommandations ont été faites au cours de cette réunion organisée avec l'appui technique de la GIZ. Notamment la création d'un vivier d'experts (juristes, économistes) sur la ZLECAf à l'effet de permettre au secteur privé ivoirien de bénéficier des opportunités de la ZLECAf, le partage des documents avant les réunions et suivant l'évolution au secrétariat général et la création d'un cadre d'échanges des membres du GTT, en assurant la régularité des réunions.

# PANORAMA

## LA CÔTE D'IVOIRE À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ DE LA ZLECAf

Avec le soutien technique de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) a tenu des séances de travail avec des institutions d'appui au commerce et des acteurs des Petites et Moyennes Entreprises, les 28 et 29 novembre 2023, à l'espace Latrille Events 2 Plateaux.

Cet atelier avait pour but de valider les différentes études de la stratégie sectorielle commerciale offensive dans le cadre de la ZLECAf pour la Côte d'Ivoire.

Cette initiative vise à identifier et connaître les marchés porteurs dans les cinq Communautés Economiques Régionales d'Afrique, pour lesquelles les produits ivoiriens ont un avantage comparatif à l'exportation dans le cadre de la ZLECAf.

Elle permettra, ainsi, d'ouvrir des perspectives prometteuses aux exportateurs de l'État de Côte d'Ivoire.

Au total, 60 participants représentant le Comité Technique du CN-ZLECAf, les institutions d'Appui au Commerce, la diplomatie économique, les fédérations du secteur privé, les opérateurs Économiques, les PME-PMI exportatrices, les agro-transformateurs, les industriels, ainsi que les partenaires techniques et financiers (la CEA et le PNUD) ont participé à ces deux journées de travail intense.

CN-ZLECAf
Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale
Côte d'Ivoire
S.E. Mme Carol Flore-Smereczniak
Représentante Résidante du PNUD
M. Kalilou SYLLA
Représentant du Ministère
du Commerce et de l'Industrie

Anacarde & Coton

ATELIER DE VALIDATION
DES ÉTUDES DE MARCHÉS DE
LA STRATÉGIE SECTORIELLE
COMMERCIALE OFFENSIVE DE
LA ZLECAf

www.cnzlecaf.gouv.ci
@cnzlecafci
+225 27 22 59 96 05 / 07 78 29 18 10

# VALEUR AJOUTEE

## L'INTERVIEW DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE DE L'UGECI

**A l'issue de l'atelier de validation de la stratégie ZLECAf du secteur privé ivoirien qui s'est tenu le 12 décembre 2023 à la Chambre de Commerce et d'Industrie, Madame Rose DON MELLO a bien voulu répondre à quelques questions sur le sujet.**

***Quel élément déclencheur a motivé le secteur privé à élaborer la stratégie ZLECAf ?***

Les études disponibles démontrent que la mise en œuvre de la ZLECAf offre de vastes opportunités pour booster le commerce intra-africain, développer le tissu industriel en Afrique et diversifier la production des pays africains.

En Côte d'Ivoire, la ZLECAf pourrait contribuer positivement à la croissance économique, grâce notamment à une forte expansion des exportations ivoiriennes vers un marché continental africain qui compte aujourd'hui plus de 1,2 milliard de consommateurs, dont 600 millions de classe moyenne, et qui devrait atteindre 1,750 milliard de consommateurs à l'horizon 2030.

Pour tirer pleinement profit de ce vaste marché qui s'ouvre, la Côte d'Ivoire dispose d'une stratégie nationale ZLECAf.

Cependant, force est de constater que bon nombre d'opérateurs économiques ne connaissent que peu ou prou la ZLECAf (protocoles, Règles d'Origine applicables à l'Accord, liste d'engagement, listes de produits concernés, instruments etc.). Or, l'appropriation de la ZLECAf par les entreprises privées reste le principal prérequis pour la conquête des marchés africains.

Ainsi, en impliquant le Secteur Privé dans l'élaboration de sa propre Stratégie ZLECAf, qui s'intègre dans la Stratégie Nationale, ceci permettrait une réelle appropriation de la ZLECAf, de ses instruments et des défis que représente cet Accord avec la levée progressive des droits de douane.

L'élaboration de la stratégie ZLECAf du Secteur Privé a permis aux opérateurs économiques, au travers d'un diagnostic stratégique, de mesurer leur capacité réelle à conquérir ce vaste marché continental.
Cet exercice a également permis aux entreprises privées de mieux appréhender la nouvelle compétition qu'une ouverture de leur marché induit.

Ainsi, le Secteur Privé a pu formuler des propositions et recommandations pour d'une part, renforcer ses capacités à exporter et celles de l'écosystème ivoirien d'accompagnement à l'accès aux marchés et d'autre part, prévoir des mesures d'anticipation pour atténuer les effets pénalisants de l'ouverture des frontières.

***Pouvez-vous nous détailler la manière dont le secteur privé envisage de déployer cette stratégie ?***

La stratégie ZLECAf du Secteur Privé et sa matrice d'actions ont été validées, sous la présidence effective de Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA.

Le Secteur Privé dispose ainsi d'une feuille de route claire car la stratégie a été élaborée selon la méthode GAR (Gestion Axée sur les Résultats), avec des objectifs clairement définis, des résultats mesurables, des indicateurs de performance et une priorisation et une budgétisation des actions à mener.

A présent, nous devons nous employer à poursuivre nos actions de sensibilisation et de mobilisation de tous les acteurs privés et publics autour de cette stratégie pour

son appropriation et utiliser tous les forums et cadres de concertation pour en faire la promotion auprès des entreprises, des bailleurs de Fonds, des Organisations Professionnelles et des Administrations Publiques. Nous avons également défini un cadre institutionnel, composé d'un Comité Technique et d'un Secrétariat Technique qui intègre toutes les composantes du Secteur Privé afin d'assurer la mise en œuvre effective de cette stratégie.

***Comment évaluez-vous le soutien de l'État tout au long du processus d'élaboration de cette stratégie ?***

Le soutien du Ministère du Commerce et de l'Industrie a été déterminant dans le cadre de l'élaboration de la stratégie ZLECAf du Secteur Privé.

Bien que portée par le Secteur Privé, cette stratégie a été suscitée par Monsieur Kalilou SYLLA, Directeur Général du Commerce Extérieur, qui n'a ménagé aucun effort pour appuyer le Secteur Privé tout au long du processus.

C'est le lieu pour nous de remercier le Ministère du Commerce et de l'Industrie pour son accompagnement et de saluer le leadership et la présence marquée du Directeur Général du Commerce Extérieur à chacune des étapes de la réflexion.

Cet accompagnement du Ministère du Commerce et de l'Industrie s'est traduit par des actions concrètes telles que la facilitation de la mobilisation des acteurs du Secteur Privé (jeunes entrepreneurs, femmes transformatrices, PME, transporteurs), le cadrage des travaux, la tenue d'une séance de sensibilisation sur les enjeux et défis de la stratégie ZLECAf du Secteur Privé aux membres de l'UGECI et la mobilisation d'un bailleur de fonds, la GIZ, qui a mis à disposition un pool d'experts qui a accompagné le Secteur Privé dans la formulation de la stratégie. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a également financé des études qui ont permis d'identifier les opportunités de commerce pour les entreprises privées ivoiriennes dans les espaces régionaux africains.

A notre sens, cette collaboration fructueuse entre le Secteur Privé et le ministère est un exemple réussi de synergie entre le Secteur Public et le Secteur Privé.

***Quels ont été les principaux axes de travail adoptés par le secteur privé lors de l'élaboration de sa stratégie ?***

La stratégie ZLECAf du Secteur Privé s'articule autour de trois axes stratégiques ci-après :

1. L'amélioration de la gouvernance des acteurs par une meilleure synergie d'action entre l'Administration et le Secteur Privé;
2. L'accompagnement du secteur privé pour la conquête du marché de la ZLECAf;
3. Le renforcement des capacités du secteur privé pour faire face aux effets adverses de l'ouverture des marchés.

***Pouvez-vous partager les difficultés qui ont été rencontrées au cours de ce processus d'élaboration stratégique ?***

Le processus d'élaboration et de validation de la stratégie ZLECAf du Secteur Privé s'est globalement déroulé dans de bonnes conditions, malgré un calendrier très serré.

Les acteurs du Secteur Privé ayant participé à cet exercice de réflexion stratégique (Grandes entreprises, PME, jeunes entrepreneurs, femmes transformatrices) ont parfaitement mesuré les enjeux de la ZLECAf sur leur devenir. Leur intérêt et leur implication s'est démontrée par leur forte mobilisation et leur assiduité au cours des différents ateliers. De plus, la diversité des acteurs a donné lieu à des échanges denses, des partages d'expérience et des propositions qui ont permis d'aboutir à ce résultat remarquable, dans un délai très court. Par ailleurs, il convient de relever que le Secteur Privé s'est engagé à contribuer au financement des activités prévues dans la matrice d'actions élaborée.

***Quelles sont les perspectives envisagées pour la continuation de ce processus initié avec la stratégie ZLECAf du secteur privé ?***

Suite à la formulation de la stratégie ZLECAf du Secteur Privé, le Secteur Privé entend mener les actions suivantes :

- Poursuivre les actions de sensibilisation de tous les acteurs du Secteur Privé.
- Opérationnaliser le cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie (comité de pilotage, comité technique, secrétariat technique).
- Participer à une table ronde des bailleurs de fonds pour lever les financements nécessaires pour conduire toutes les activités prévues.
- Organiser des rencontres avec les Structures étatiques qui appuient les entreprises du Secteur Privé dans le renforcement de leurs capacités pour accéder aux marchés extérieurs. Il s'agit, entre autres, de CI-EXPORT, du GUDE, du GUCE, de CI-PME, du Comité National ZLECAf et son Secrétariat Exécutif et de la Direction Générale de l'industrie.

# Ori'DJIDJI

## AU CŒUR DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Au sein du paysage dynamique de la mode ivoirienne, Diomy's Group se positionne en tant que pionnier de l'entrepreneuriat féminin. Fondée en 2019 par Madame Diomandé Mayou, une entrepreneure chevronnée, dont l'entreprise incarne une vision audacieuse qui allie créativité, innovation et responsabilité sociale. Cette sémillante dame, diplômée en ingénierie commerciale et dotée d'un BTS en transport-logistique, a fait le choix courageux en 2019 de quitter une carrière établie pour donner vie à Diomy's Group. Spécialisée dans le tissage, la teinture et l'habillement, l'entreprise s'est rapidement distinguée en proposant une gamme diversifiée, du prêt-à-porter aux accessoires de mode, en passant par la décoration, l'ameublement et la literie.

L'essence même de Diomy's Group réside dans sa capacité à répondre de manière innovante aux attentes variées de sa clientèle, établissant ainsi la marque comme une actrice incontournable sur la scène nationale. La consécration de Diomy's s'est renforcée grâce à des collaborations stratégiques avec des Concepts Stores réputés à Abidjan, témoignant du succès croissant de l'entreprise dirigée par une femme visionnaire.

Ce parcours entrepreneurial exemplaire de Diomandé Mayou est inscrit dans une démarche sociale significative, qui lui a valu une distinction du Réseau des Femmes d'Impact au Bénin, en 2014.

Au cœur de la région défavorisée du Bafing en Côte d'Ivoire, Diomy's Group contribue à l'autonomisation des femmes rurales par le biais de la SCOOPS VAMOD, offrant formation et emploi dans le tissage et la teinture.

Dans cette quête d'excellence et de responsabilité sociale, Diomy's Group sollicite le soutien de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). L'entreprise souhaite renforcer sa présence mondiale tout en servant de modèle inspirant pour l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. Diomy's Group, sous la direction éclairée de Diomande Mayou, émerge comme une force dynamique, contribuant à l'épanouissement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de la mode et de l'artisanat ivoiriens.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINETALE AFRICAINE

# SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

@cnzlecafci

www.cnzlecaf.gouv.ci

www.cnzlecaf.gouv.ci

cnzlecafci

Plus d'infos

00225 27 22 59 98 05

**COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE–ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE**

**Secrétariat Exécutif du CN–ZLECAf**
**Cocody, 2 Plateaux Las Palmas**
**Tel : (+225) 27 22 59 98 05 / (+225) 07 78 29 18 10**
**www.cnzlecaf.gouv.ci / secretariat@cnzlecaf.gouv.ci**